



# La Planche

Bonne Année!



## VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

6 JANVIER 2023

6

7 ➔ Inauguration  
restaurant scolaire

9 ➔ Conférence plaine  
maraîchère La Planche



Si vous aussi, vous désirez faire paraître votre  
publicité dans le magazine municipal,  
n'hésitez pas à joindre Sylvain Moulet de  
l'IMPRIMERIE 2000 à Vieillevigne  
au 02 40 26 54 64 ou 06 60 32 87 85.



**Sébastien BOUTILLIER**  
Plomberie  
Chauffage  
Nouvelles énergies  
[www.bpc44.fr](http://www.bpc44.fr)  
44140 LA PLANCHE - 06 68 93 66 00



**CATcouture** atelier de retouche  
Du mardi au vendredi  
9h - 12h et 15h30 - 19h



46 rue de Nantes  
44140 La Planche  
02 40 31 92 50  
[cat.couture@orange.fr](mailto:cat.couture@orange.fr)



**Elma David**  
Metteur en scène du végétal heureux  
Chèque emploi service

Entretien  
Location mini-pelle  
Création  
Elagage

44140 LA PLANCHE  
06 18 14 78 70  
02 28 21 86 43  
[elmapaysage@hotmail.fr](mailto:elmapaysage@hotmail.fr)

**la Superette** LA PLANCHE



Loïc HAURY  
45, rue de Nantes - 44140 LA PLANCHE  
**Tél : 02.40.31.93.73**  
Livraison à domicile

**Cabinet Guéméné Immobilier**

17 Avenue du Val de Loire, 44116 VIEILLEVIGNE  
02 40 71 01 09 | [k.jaulin@cabinet-guemene.fr](mailto:k.jaulin@cabinet-guemene.fr)

**NOS SERVICES**

- Achat
- Vente
- Location



**CABINET GUÉMÉNÉ**  
[www.cabinet-guemene.fr](http://www.cabinet-guemene.fr)

Votre agence locale vous accompagne dans tous vos projets immobiliers !

**DÉPANNE système**

Informatique  
Professionnels & Particuliers

Dépannage & Installation  
Sauvegarde & Réseau  
Réseau interne  
Site web & Hébergement  
Vente

David Siounandan  
06 12 58 44 61  
La Planche

[depannesysteme.com](http://depannesysteme.com)

**LE VAL FLEURI**  
HORTICULTEUR



Plants de fleurs, de légumes,  
Compositions, arbres et arbustes, à  
votre disposition pour votre jardin.

Didier et Simon DELHOMMEAU  
2, La Pavagère - Tél. 02 40 31 92 75  
E-mail : [levalfleuri@wanadoo.fr](mailto:levalfleuri@wanadoo.fr)  
[www.levalfleuri.eu](http://www.levalfleuri.eu)

Styliste visagiste  
Beauté  
Parfums



**COIFF'ELLE ET LUI**

9 rue de la Paix 44140 LA PLANCHE  
Tél. 02 40 31 92 96 E-mail : [coiffelleetlui@orange.fr](mailto:coiffelleetlui@orange.fr)



**S.A.R.L. PÉNISSON**  
MAÇONNERIE NEUF & RÉNOVATION

Tél: 02 40 31 92 84 / Fax: 02 40 31 97 90  
E-mail: [sarlpénisson@orange.fr](mailto:sarlpénisson@orange.fr)

ZAC du petit Gast  
3, rue des Bâtitisseurs 44140 La Planche

**HDsys Informatique**

Particuliers Associations TPE - PME  
contact@hdsys-informatique.com  
[www.hdsys-informatique.com](http://www.hdsys-informatique.com)

François HALGAND  
06-71-02-22-35  
2C Rue de Nantes  
44140 LA PLANCHE

Dépannage Vente Réseaux Wifi Site Web



**ROY MAXIME**  
06 84 87 30 39  
44140 LA PLANCHE

PLAQUISTE  
JOINTEUR  
PLATRIER  
STAFF  
NEUF ET RÉNOVATION

[CONTACT@RM-PLAQUISTE.FR](mailto:CONTACT@RM-PLAQUISTE.FR)  
[WWW.RM-PLAQUISTE.FR](http://WWW.RM-PLAQUISTE.FR)



# sommaire

■ Édito .....	3
■ Vie municipale .....	4
■ Informations municipales .....	7
■ Informations extérieures .....	9
■ Vie des écoles .....	14
■ Vie des associations .....	15
■ Vie sportive .....	16
■ Focus .....	17

## LA PLANCHE INFOS :

Publication mensuelle de la Mairie de La Planche  
 Nombre d'exemplaires : 800  
 Tél : 02.40.31.92.76 / Fax : 02.40.31.98.20  
 E-mail : mairie@laplanche.fr

## Edito

2023 arrive avec toutes ses incertitudes géopolitiques et économiques. Pour autant, à la petite échelle de notre commune, je peux souhaiter une bonne année pour différents sujets importants : d'abord que chacun garde la santé. C'est l'essentiel d'avoir la santé et d'aller bien ! De profiter de chaque petit instant insignifiant en le magnifiant. Famille, amis, collègues de travail, tous ces moments de tendresse, de complicité ou de bonne humeur sont essentiels pour une bonne journée malgré la grisaille !

Ensuite aux différentes associations de notre collectivité, qu'elles continuent à prospérer et à retrouver tout leur dynamisme. Qu'elles fédèrent avec le même enthousiasme que 2022 ! je n'oublie pas non plus nos entreprises, qui, certes, entrent dans une période tellement indécise autant d'un point de vue économique que d'un point de vue consommations énergétiques que cela peut-être bouleversera quelques stratégies de développement d'entreprises locales. Mais, j'espère de tout coeur, comme tout à chacun qu'elles pourront passer le cap sans trop de difficulté.



Enfin, pour nous tous, j'espère la réalisation prochaine de nouvelles installations commerçantes avec la reprise de la boulangerie et de la boucherie-charcuterie, essentiels au dynamisme de notre centre bourg et que nous serons tous au rendez-vous pour les accueillir !

Mais qu'y a-t-il de mieux qu'une présentation des voeux de vive voix ? Je vous propose donc, avec l'ensemble du conseil municipal adultes et enfants, de partager cet instant de présentation des voeux à la population, le vendredi soir **6 janvier à 19h à la salle La Passerelle** ! L'ensemble des élus et moi-même espérons bien que cette fois-ci sera honorée! nous vous disons à très vite et vous souhaitons une meilleure année 2023 !

Séverine Joly-Piveteau  
Maire



## VIE MUNICIPALE

### ■ CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2022

#### ■ Finances locales

Mme le Maire informe qu'une décision de virement de crédit de 3 210 €, pris sur les dépenses imprévues, a été opérée afin de permettre l'acquisition d'illuminations de Noël pour les fêtes de fin d'année. Auparavant, la commune louait ses illuminations pour un budget de 3 700.00 € annuel. Vu le contexte énergétique, il a été décidé de limiter les illuminations de Noël, de les concentrer dans le cœur de bourg sur le parking de la Mairie et de l'église et de faire l'acquisition d'illumination en LED. Les dépenses de fonctionnement seront donc en baisse du même montant vu qu'aucune location ne sera réalisée cette année.

Le conseil municipal prend acte de cette décision de virement.

Des décorations de Noël réalisées en régie par les services techniques seront installées sur le devant de la salle Marianne et sur les ronds-points. Il est envisagé l'année prochaine de développer cette solution avec les écoles de la commune.

#### ■ Modalité de reversement de la taxe d'aménagement à l'Agglo

La taxe d'aménagement concerne les opérations de construction, reconstruction et agrandissement d'un bâtiment, les installations ou aménagements de toute nature, nécessitant l'obtention d'une des autorisations d'urbanisme suivantes : permis de construire, permis d'aménager, autorisation préalable.

La taxe d'aménagement est due pour toute création de surface de plancher close et couverte dont la superficie est supérieure à 5 m<sup>2</sup> et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 mètre, y compris les combles et les caves. La part communale de la taxe d'aménagement est instituée de plein droit dans les communes dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'un plan d'occupation des sols, ou par délibération du conseil municipal dans les autres communes.

Jusqu'alors facultatif, le partage de tout ou partie de la taxe d'aménagement au sein du bloc communal a été rendu obligatoire par l'article 109 de la loi de finances pour 2022. Les communes membres ayant institué un taux de taxe d'aménagement et la communauté d'agglomération doivent donc, par délibérations concordantes, définir les conditions de reversements de taxe d'aménagement communale à l'intercommunalité.

A l'issue des premières réflexions, il est proposé de retenir une clé de partage au prorata de la charge des équipements publics. Ce pourcentage est évalué à 5 % du montant global du produit de la taxe perçue sur l'ensemble du territoire des communes.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

M.Benoit Limousin demande si toutes les communes sont en adéquation sur ce reversement à l'agglomération de la taxe d'aménagement.

Mme le Maire lui répond que non, la commune de Monnières ne participe actuellement plus aux décisions au niveau communautaire suite à la démission du Maire de son rôle de vice-président de l'agglomération. ce qui complique l'unanimité des décisions au niveau du bureau communautaire. Par ailleurs, les conseils municipaux des communes membres de l'agglomération n'ont pas encore tous délibéré sur le sujet.

En cas d'absence de délibération concordante des communes membres, c'est le Préfet qui pourrait se saisir de ce dossier et arbitrer concernant le reversement de la taxe d'aménagement à l'agglomération. Par ailleurs, pour la commune de La Planche, la perte de recette sera moindre car la ZAC de la Gare est exonérée de taxe d'aménagement ainsi que la ZAC du Petit Gast.

#### ■ Mise à disposition du service de conseil en énergie partagé

Maîtriser l'énergie est un enjeu majeur pour notre territoire. Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'agglomération adopté par délibération du conseil communautaire le 25 mai 2021, le scénario retenu par Clisson Sèvre Maine Agglo marque un nouvel engagement.

En effet, CSMA s'engage à réduire de 23 % les consommations énergétiques du territoire d'ici 2030, à multiplier par 2,7 la production d'énergie renouvelable d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Le secteur du bâtiment est particulièrement concerné par ces engagements, puisqu'il est responsable de 37 % des consommations d'énergie de notre territoire.

A ce titre, les communes ont un rôle central à jouer puisqu'elles possèdent en effet un patrimoine important, et consacrent en moyenne plus de 5% de leur budget de fonctionnement aux dépenses énergétiques.

Dans le cadre de ses statuts, conformément à l'arrêté préfectoral du 15 avril 2022, Clisson Sèvre Maine Agglo dispose au titre de ses compétences optionnelles définies à l'article 3.2 : « en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :

- ▶ Lutte contre la pollution de l'air
- ▶ Lutte contre les nuisances sonores
- ▶ Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Clisson Sèvre Maine Agglo souhaite prolonger et conforter le dispositif de Conseil en Energie Partagé jusqu'à présent mis en oeuvre par le Syndicat mixte du SCOT et Pays du Vignoble nantais, dispositif prenant fin au 31/12/22 avec le retrait en 2021 de la Communauté de Communes de Sèvre et Loire de ce dispositif et le souhait de CSMA de le porter directement comme indiqué dans ses statuts.

Ainsi, Clisson Sèvre Maine Agglo a décidé de créer le service "cellule maîtrise de l'énergie" au sein de la Direction des services techniques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, avec pour mission le conseil en énergie partagé pour un accompagnement des communes vers la rénovation énergétique de leur patrimoine.

C'est dans ce cadre que la convention de mise à disposition de service est mise en place. La convention est valable 3





ans avec l'embauche d'un conseiller en énergie partagée. La prise en charge du service est gérée à hauteur de 20% par l'agglomération et pour les 80% restants par les communes adhérentes au service commun. Le coût du service est estimé à 40 000,00 € soit pour La Planche 1891,29 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

Mme le Maire expose que le coût de ce service géré par l'agglomération est à peu près équivalent au coût payé actuellement hormis qu'il n'y aura plus de subvention de l'ADEME sur ces postes. Un seul poste recruté pour l'agglomération au lieu de 2 postes actuellement au Pays du Vignoble Nantais (Pour les communes de CCSL et de la CSMA). Mme le Maire indique qu'un recrutement pour pourvoir un poste de Conseiller en Energies Partagées est en cours.

### ■ Motion de la commune de La Planche

Mme le maire précise, en préambule, que cette motion lui semble importante et, qu'à ses yeux, il s'agit bien ici des préoccupations de l'ensemble des maires de France et non d'une posture politique d'un parti (le président de l'AMF étant membre du parti des Républicains).

Le conseil municipal de la commune exprime à l'unanimité (4 abstentions) sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

Nos communes et intercommunalités doivent faire face à une situation sans précédent :

Estimée pour 2022 et 2023 à environ 5,5%, l'inflation, à son plus haut niveau depuis 1985, va faire augmenter les dépenses annuelles de fonctionnement de plus de 5 Md€.

Les coûts de l'énergie, des produits alimentaires et des matériaux connaissent une hausse spectaculaire qui à elle seule compromet gravement l'équilibre des budgets de fonctionnement et les capacités d'investissement des communes et de leurs intercommunalités.

Enfin, l'augmentation de 3,5% du point d'indice, mesure nécessaire pour les agents territoriaux, ajoute une charge supplémentaire de 2,3 Md€ pour nos collectivités.

Après quatre ans de baisse des dotations de 2014 à 2017, la réduction des moyens s'est poursuivie depuis 2017 avec le gel de la DGF et la baisse chaque année des attributions individuelles pour plus de la moitié des collectivités du bloc communal.

Les projets de loi de finances et de programmation des finances publiques proposent de rajouter encore des contraintes avec la suppression de la CVAE et une nouvelle restriction des interventions des collectivités locales, à hauteur de 15 Md€ d'ici 2027.

Ces mesures de restriction financières de nos communes ne se justifient pas : les collectivités ne sont pas en déficit et les soldes qu'elles dégagent contribuent au contraire à limiter le déficit public.

Les erreurs du passé ne doivent pas être reproduites : depuis 2014, la baisse cumulée des dotations, qui représente un montant de 46 Md€ a conduit à l'effondrement des investissements alors que les comptes de l'Etat n'ont fait apparaître aucune réduction de déficit : celui de 2019, juste avant la crise sanitaire, est resté au même niveau qu'en 2014 (3,5% du PIB).

Face à l'impact de la crise économique, il est essentiel de garantir la stabilité en Euros constants des ressources locales pour maintenir l'offre de services à la population, soutien indispensable au pouvoir d'achat des ménages.

Face à la faiblesse de la croissance annoncée à 1% en 2023, l'urgence est également de soutenir l'investissement public local qui représente 70% de l'investissement public et constitue une nécessité pour accompagner la transition écologique des transports, des logements et plus largement de notre économie.

La commune soutient les positions de l'Association de Maires de France qui propose à l'Exécutif :

- ▶ d'indexer la DGF sur l'inflation 2023,
  - ▶ de maintenir l'indexation des bases fiscales sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de novembre 2022 (+6,8% estimés).
  - ▶ soit de renoncer à la suppression de la CVAE, soit de revoir les modalités de sa suppression.
  - ▶ de renoncer à tout dispositif punitif d'encadrement de l'action locale. Les 15 Md€ de restrictions de dépenses imposés aux collectivités locales d'ici 2027 sont en réalité des restrictions imposées à la population car c'est autant de moins pour financer l'offre de services.
  - ▶ de réintégrer les opérations d'aménagement, d'agencement et d'acquisition de terrains dans l'assiette du FCTVA.
  - ▶ de rénover les procédures d'attribution de la DETR et de la DSIL. La commune demande que la date limite de candidature pour la DETR et pour la DSIL intervienne après le vote du budget primitif concerné. Cette évolution permettrait de donner plus de temps aux échanges avec les services de l'État et d'appréhender l'ensemble des projets éligibles.
- Concernant la crise énergétique, la Commune soutient les propositions faites auprès de la Première ministre par l'ensemble des associations d'élus de :
- ▶ Créer un bouclier énergétique d'urgence
  - ▶ Permettre aux collectivités de sortir sans pénalités financières des nouveaux contrats de fourniture d'énergie, lorsqu'elles ont dû signer à des conditions tarifaires très défavorables.
  - ▶ Donner aux collectivités qui le souhaitent la possibilité de revenir aux tarifs réglementés de vente c'est-à-dire aux tarifs régulés avant l'ouverture à la concurrence - quels que soient leur taille ou leur budget.

La présente délibération sera transmise au Préfet et aux parlementaires du département.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## VOEUX DU MAIRE



## ATELIER NUMERIQUE

**Du lundi 23 au jeudi 26 janvier 2023 inclus**

► Bus aménagé sur le parking de la salle La Passerelle

► Ouvert aux 60 ans et plus – Ateliers gratuits

L'association Le coup de main numérique propose, durant 4 jours, des ateliers numériques gratuits pour vous aider à mieux appréhender et comprendre les outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone...).

► Les matins : 9h30 à 12h30

► Les après-midis : 13h30 – 16h30.

**Les inscriptions sont à effectuer auprès de M. JAMOUILLET de l'association « Le coup de main numérique » au 06 38 21 69 20.**



## AVEZ-VOUS ADMIRÉ, PRÈS DE LA SALLE MARIANNE, LES NOUVELLES ET BELLES DÉCORATIONS ?

Certains enfants sont venus se prendre en photo. D'autant qu'avec la neige du dimanche 11 décembre, le décor était encore plus féerique. Nous pouvons remercier l'espace jeunes pour tous les cadeaux qu'ils ont mis dans les rues et le service municipal pour avoir confectionné ces petits personnages.



## SPECTACLE DE NOËL

Le spectacle de Noël offert par la municipalité pour nos jeunes planchots a eu lieu le jeudi 9 décembre dernier à la salle La Passerelle. Ce fut un agréable moment partagé tous ensemble.

Enfants et adultes ont participé et ri pendant ce moment de détente. Chaque enfant est reparti avec son père Noël en chocolat.







## ■ INAUGURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Après une année de travaux qui a conduit à déménager la production et la salle du restaurant scolaire à la salle La Passerelle, le nouveau restaurant scolaire a été réceptionné en septembre 2022 et accueille de nouveau plus de 300 convives à l'appétit affirmé. Ainsi, les équipes du restaurant scolaire bénéficient aujourd'hui d'une cuisine neuve pour réaliser quotidiennement des repas de qualité à base de produits bios et ou de circuit court conformément à la loi Egalim.

Ce projet engagé sous la précédente mandature mais qui a été réellement réalisé en début de mandat de l'équipe actuelle a permis de réhabiliter les cuisines du restaurant scolaire qui était le seul secteur du restaurant scolaire qui n'avait pas fait l'objet d'un réaménagement depuis l'installation du restaurant scolaire dans le local en 1991.



Dans le cadre de ces travaux, une extension a été aussi réalisée afin de prévoir la mise en place d'un self qui sert actuellement de salle de restauration adultes ou enfants si les effectifs à venir sont trop conséquents et la création d'une salle de préparation froide dédiée à la préparation des entrées et desserts.



Le coût de ces travaux est de 570.000€ HT et la commune a pu bénéficier du soutien de :

- ▶ L'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'investissement Local (DSIL) pour un montant de 156.510€
- ▶ Département de Loire Atlantique au titre du fond Ecoles pour un montant de 80.690€
- ▶ La Région des Pays de Loire au titre du Plan de relance investissement communal pour un montant de 75.000 €
- ▶ L'Etat au titre du soutien au cantine Scolaire pour un montant de 22.789.45 €
- ▶ Au titre de Certificat d'Économie d'Énergie dans le cadre du programme ACTEE d'un montant de 5.800€

Le reste à charge pour la commune est donc d'environ 230 000€ soit 40% du montant des travaux.

Merci à nos partenaires pour leurs soutiens sur ce projet, aux élus des commissions environnement et enfance pour le travail réalisé ainsi que l'ensemble des services pour leurs implications durant les travaux et le déplacement du restaurant scolaire. L'inauguration se déroulera **le samedi 21 janvier 2023** à midi à la suite des portes ouvertes du restaurant scolaire. Nous vous attendons nombreux.

## 🕒 AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES, ISOLÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Planche vient en aide aux personnes âgées, isolées ou en situation de handicap via un registre sur lequel elles peuvent apparaître en se faisant connaître.

Le CCAS tient un registre qui permet de veiller sur les personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap. Celui-ci est prévu pour les épisodes de canicule, de grand froid et est aussi utilisé dans le cas de crise sanitaire. Il permet aux services du CCAS de prendre contact avec les personnes isolées et fragiles afin de s'assurer de leur bonne santé et de leur rappeler les consignes sanitaires d'usage. Ce registre

concerne les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes atteintes de handicap.

Si vous connaissez des personnes isolées qui peuvent être concernées et qui pourraient bénéficier de cette assistance, faites-le savoir au CCAS 02.40.31.92.76. Cette demande d'inscription est facultative, elle peut être remplie par le bénéficiaire mais également par un tiers. Vous trouverez la fiche à remplir en Mairie ou sur le site Internet de la Mairie [www.laplanche.fr](http://www.laplanche.fr).





## ■ NOUVEAUTÉ :

Dans le cadre des "Hors les Murs" du Quatrain, La Planche accueille le dimanche 5 février à 16h00 un théâtre d'ombres à la salle La Passerelle.

### SONIA ET ALFRED Par Teatro Gioco Vita (Théâtre d'ombres)

Sonia et Alfred racontent une émouvante histoire d'amitié et de solidarité toute simple, qui parle d'exclusion et de solitude ; qui parle de la chaleureuse sensation quand on trouve un nouvel asile ou un ami.

Durée : 55mn  
A partir de 4 ans / Tarif : 6 euros

#### Billetterie/ réservations :

[www.lequatrain.fr](http://www.lequatrain.fr)  
02 40 80 25 50 - par mail: [billetterie@lequatrain.fr](mailto:billetterie@lequatrain.fr)



## VIGILANCE ACCRUE SUR L'INFLUENZA AVIAIRE

La Commune est placée en zone de surveillance au titre de l'épidémie d'Influenza aviaire.

Afin de détecter rapidement les maladies et s'assurer qu'elles ne circulent pas ; plus d'informations sur les mesures à mettre en oeuvre par les propriétaires au titre de la biosécurité.

## RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



— Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique  
— Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

**Si vous êtes dans une commune en risque élevé :**  
► confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

**Dans tous les cas :**  
► exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

**Pour connaître la zone dont vous dépendez :**  
<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>  
Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



**Si une mortalité anormale est constatée :** conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

**Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :**

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmpèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

# INFORMATIONS EXTÉRIEURES

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU VIGNOBLE NANTAIS

## CONFÉRENCE

### LA PLAINE MARAÎCHÈRE DE LA PLANCHE

**Mardi 10 janvier à 18h30**  
Salle Passerelle, Rue du stade, La Planche



**GRATUIT / SUR RÉSERVATION**  
**AVEC MICHAËL RIPOCHE**  
Paysagiste conseil de l'Etat à la DREAL Guyane,  
Fondateur de l'agence Arts des Villes et des Champs, Enseignant à l'Institut d'Ecologie et de Biologie Appliquées de l'Université de l'Ouest à Angers.

**VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE**

[www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu)



Tu as entre 16-25 ans.

- ▶ Tu te poses des tas de questions sur ton orientation professionnelle.
- ▶ Tu recherches une formation ou stage en entreprise.
- ▶ Tu veux bénéficier de conseils pour trouver un job d'été ou l'emploi de tes rêves.
- ▶ Tu galères pour trouver un logement.
- ▶ Tu veux être autonome dans tes déplacements.
- ▶ Tu rencontres des difficultés financières ou dans tes démarches administratives incontournables.
- ▶ Tu voudrais t'engager dans une action citoyenne mais laquelle ?

Et plein d'autres questions encore... Ne reste plus seul ! Contacte la Mission Locale du Vignoble Nantais qui répondra à tes attentes grâce à : des entretiens personnalisés tout près de chez toi avec un conseiller à ton écoute

- ▶ des ateliers collectifs avec d'autres jeunes sur des thèmes variés
- ▶ des aides financières pour te donner un coup de pouce
- ▶ des visites d'entreprises locales
- ▶ des offres d'emploi et de stages...

Il ne te reste plus qu'à nous contacter pour en savoir plus.

Par téléphone : 02.40.36.09.13

Par mail : [accompagnement16-25@mlvn.fr](mailto:accompagnement16-25@mlvn.fr)

En consultant le site internet :

<http://www.missionlocalevignoblenantais.fr>

En suivant l'actualité sur [missionlocaleduvignoblenantais](http://missionlocaleduvignoblenantais)

## ESPACE CONSEIL ÉNERGIE

### ATELIERS SUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Comment réduire vos consommations d'énergie? Quelles aides financières pour vos projets de rénovation sont possibles ? Les ateliers et webinaires proposés gratuitement par l'Espace conseil énergie approfondissent ces sujets.

Participez à ces ateliers pour mieux préparer votre projet de rénovation énergétique.



#### ■ LES BALADES THERMIQUES

• **Le 25 janvier à La Planche**, à 18h30 place de la Mairie Équipé d'une caméra thermographique, le conseiller France Renov' accompagne les habitants dans une balade semi-nocturne et capte les déperditions d'énergie des bâtiments du quartier. Les objectifs de cette animation sont de comprendre l'intérêt d'une bonne isolation pour son logement et de découvrir les solutions de rénovation adéquates (ex : isolation des combles, isolation par l'extérieur).

Ces balades sont organisées sous réserve des conditions climatiques, les températures doivent être hivernales pour observer les déperditions d'énergie.

📍 Inscription > <https://vu.fr/mgZP>

#### ■ LES ÉCOGESTES

• **Le 24 janvier à 18h30, à Gorges**

Comment réduire les consommations d'énergie et d'eau au quotidien ? Que le logement soit neuf ou que ce soit une "passoire énergétique", il est possible d'agir sur les consommations en adoptant des comportements plus économes en énergie.

Pour découvrir toutes les améliorations possibles sur les usages, participez à l'atelier.

📍 Inscription sur le site : [mesdemarches.clissonsevremaine.fr/inscription-a-l-atelier-ecogestes-24-janvier-2023/](https://mesdemarches.clissonsevremaine.fr/inscription-a-l-atelier-ecogestes-24-janvier-2023/)



## ■ COMMENT BIEN SE CHAUFFER AU BOIS ?

• Le 2 février à 18h30, à Monnières  
Vous souhaitez changer votre mode de chauffage, trouver un complément ou mieux utiliser votre poêle/cheminée ? Participez à l'atelier et découvrez les différentes solutions de chauffage au bois individuel (poêles et inserts), les différents combustibles (granulés, bûches...) et leurs particularités.

Inscription sur le site : [mesdemarches.clissonsevremaine.fr/inscription-a-l-atelier-comment-bien-se-chauffer-au-bois-2-fevrier-2023/](https://mesdemarches.clissonsevremaine.fr/inscription-a-l-atelier-comment-bien-se-chauffer-au-bois-2-fevrier-2023/)

## ■ ESPACE CONSEIL ÉNERGIE LES AIDES FINANCIÈRES

• Le 14 mars à 18h30, webinaire  
Découvrez toutes les aides financières disponibles pour votre rénovation énergétique. Moins consommer d'énergie nécessite parfois des investissements conséquents. Pour les financer, il existe des dispositifs d'aides financières accessibles à tous. En participant à ce webinaire, découvrez toutes les aides qui vous permettront de boucler votre budget et de réaliser les travaux de rénovation énergétique de votre logement.

Inscription sur le site : [www.eventbrite.fr/e/474725736457](https://www.eventbrite.fr/e/474725736457)

## ■ LES SOLUTIONS SOLAIRES DANS L'HABITAT

• Le 13 avril à 18h30, webinaire  
L'énergie solaire est une alternative efficace aux énergies fossiles. Cependant, est-elle adaptée à votre logement et à vos usages ? Pour bien démarrer votre projet, participez à un webinaire, animé par un conseiller France Rénov' qui présentera les différentes solutions actuellement disponibles.

Inscription sur le site : [www.eventbrite.fr/e/474732276017](https://www.eventbrite.fr/e/474732276017)

## ■ RÉNOVER SON LOGEMENT

L'Espace conseil énergie de Clisson Sèvre et Maine Agglo propose un accompagnement personnalisé auprès des habitants pour les informer et les conseiller gratuitement sur leurs travaux de rénovation énergétique et les financements possibles.

Les conseillers sont disponibles au 02 40 57 57 81 pour tout conseil et information.

Le relevé d'imposition sera demandé aux usagers. Il est nécessaire pour les orienter vers les bons interlocuteurs. Selon la nature du projet, les travaux et les économies d'énergie envisagées, un rendez-vous avec un expert et un accompagnement personnalisé pourra se mettre en place avec visite à domicile, évaluation énergétique, scénario de travaux, étude des devis...

Plus d'info sur : [espaceconseilenergie.clissonsevremaine.fr](https://espaceconseilenergie.clissonsevremaine.fr)

Comptez les oiseaux des jardins !  
28 et 29 janvier 2023

Informations et boîte à outils sur : [www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins](https://www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins)

## ■ BULLETIN MUNICIPAL

Pour le bulletin de Février 2023, les articles doivent être déposés à la mairie pour le 10 janvier 2023, au plus tard. Pour l'envoi de vos articles, merci de prendre note de notre adresse de messagerie : [communication@laplanche.fr](mailto:communication@laplanche.fr)



■ **ASTREINTE** : en cas d'urgence le week-end, vous pouvez appeler le : 06.32.98.87.78. Un élu de permanence vous répondra.



## ENVIRONNEMENT COLLECTE DES DÉCHETS

L'opération de collecte des coquillages est reconduite dans les déchèteries Jusqu'à fin janvier, vous pouvez déposer, dans une benne prévue à cet effet, vos coquillages : huîtres, coquilles Saint-Jacques, bigorneaux, bulots et autres coques.

### ORDURES MÉNAGÈRES

- Le bourg et les villages :  
les mardis 10 et 24 janvier 2023



### COLLECTE SÉLECTIVE

- Le bourg et les villages :  
les mardis 03 - 17 et 31 janvier 2023

**Merci de sortir votre conteneur  
ou sacs jaunes la veille au soir du jour de passage.**

### DÉCHETTERIE DE REMOILLÉ : HORAIRES D'HIVER

- Le lundi, mercredi, vendredi et samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

**ATTENTION À BIEN ARRIMER VOS DÉCHETS  
DANS LES REMORQUES LORS DES TRANSPORTS  
VERS LA DÉCHETTERIE !**

## ETAT CIVIL

### MARIAGES

- Morany CHEK et LEDRU Julie  
8, La Pavagère ..... 19 novembre 2022



### DÉCÈS

- Joël DROUARD  
6, rue du Moussard ..... 06 décembre 2022



## URBANISME



### PERMIS DE CONSTRUIRE

- BASTARD Frédéric - La Gétière  
Transformation grange en habitation
- COVIN Damien/DOUTEAU Manon - Zac de la Gare  
Maison individuelle

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- MALECOT Alain - 23, rue de la Paix  
Construction d'une pergola
- JAUNET Henri et Marie-Jeanne - 16 La Guéraudière  
Edification d'une clôture
- DAUVE Steve - 42, rue de Nantes  
Edification d'une clôture
- BOURJAC Pauline - 17, rue de la Paix  
Edification d'une clôture
- FRADIN Pierre - 26, av des Acacias  
Pose de panneaux photovoltaïques
- AIRIAUD Sandrine - 3, rue de la Pépinière  
Modification mur de clôture

## FINI LES SACS JAUNES ... ON PASSE AU BAC

Fini les sacs jaunes ! Dès début janvier, Clisson Sèvre et Maine Agglo équipe les habitants d'un bac jaune pour le tri des emballages. Une distribution à domicile qui se déroulera jusqu'en avril pour équiper plus de 22 000 foyers de l'Agglo. En mai, les bacs jaunes remplaceront les sacs plastiques pour la majorité des habitants du territoire, avec de nouveaux rythmes de collecte.

### POURQUOI PASSER AU BAC ?

Si le geste de tri des emballages est devenu un réflexe, près de 23% du contenu des sacs jaunes sont des

erreurs de tri. Retrier et traiter ces déchets entraînent un surcoût de 110 000 € par an à la collectivité. Ce constat a constitué le point de départ pour imaginer un autre mode de collecte des emballages. La collecte en bac a été retenue à l'issue de la réflexion. Les bacs pucés permettent lors de la levée de localiser les secteurs où les erreurs de tri sont constatées pour programmer des actions d'information afin de rappeler les bonnes pratiques. Le bac présente également d'autres avantages :

- Plus besoin de se déplacer pour s'approvisionner en sacs

- ▶ Mettre fin aux sacs à usage unique qui coûtent chaque année 90.000 € à la collectivité
- ▶ Faciliter l'entretien des espaces publics notamment en cas d'intempéries
- ▶ Améliorer les conditions de travail des agents de collecte en limitant les troubles musculosquelettiques provoqués par la manutention des sacs

Si les premiers foyers sont équipés dès le mois de janvier, la collecte des bacs jaunes débutera en mai 2023, une fois tous les bacs distribués. En attendant, l'utilisation des sacs jaunes reste la règle pour la collecte des emballages. Encore un peu de patience...

## ■ COMMENT LE BAC EST-IL DISTRIBUÉ ?

De janvier à avril, six équipes de deux agents de la société Quadria sillonneront les 16 communes de l'Agglo pour déposer les bacs à chaque domicile.

## ■ QUAND SONT DISTRIBUÉS LES BACS JAUNES ?

- ▶ Début janvier à mi-février : Aigrefeuille-sur-Maine, La Planche, Remouillé, Vieilleville

## ■ VOUS ÊTES PRÉSENT :

- ▶ Une équipe de deux agents se présente à votre domicile pour déposer le bac.
- ▶ Sa taille est définie en fonction de la composition du foyer.
- ▶ Son fonctionnement vous est expliqué avec un mode d'emploi remis en main propre.

## ■ VOUS ÊTES ABSENT :

- ▶ Un avis de passage est déposé dans votre boîte aux lettres pour vous signaler le premier passage infructueux et annoncer le second.
- ▶ L'équipe repasse une seconde fois à la date indiquée sur l'avis de passage. Si vous êtes présent ou si vous avez rempli le formulaire reçu avec l'avis de passage, le bac vous sera déposé.

## ■ VOUS ÊTES DIFFICILEMENT JOIGNABLE

Vous n'êtes pas sûr d'être présent pour le second passage? Vous pouvez alors compléter un formulaire papier ou en ligne joint à l'avis de passage, pour demander une mise à disposition du bac devant le domicile.

## ■ JE COMMENCE À UTILISER MON BAC JAUNE UNIQUEMENT EN MAI

La collecte des bacs jaunes débutera en mai 2023, une fois tous les foyers équipés. En attendant, l'utilisation des sacs jaunes reste la règle pour la collecte des emballages. Encore un peu de patience...

## ■ LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

### 🕒 Un voisin peut-il réceptionner mon bac ?

La distribution est nominative. Un voisin ne pourra pas récupérer votre bac en votre absence. Si vous n'êtes pas présent, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres et un formulaire en ligne ou papier pourra être complété pour qu'un bac soit déposé devant votre domicile.

### 🕒 Pourquoi mon bac est-il pucé ?

Cela permet de limiter et de mieux identifier les erreurs de tri. Il sera ainsi possible de programmer des actions de sensibilisation et de prévention dans les secteurs les plus touchés.

### 🕒 À partir de quand utiliser le bac jaune ?

La collecte des bacs jaunes débutera courant mai 2023, une fois tous les foyers équipés. D'ici là, continuez d'utiliser les sacs pour la collecte et ne sortez pas le bac jaune. Le rythme des collectes est inchangé. Si vous avez un doute, consultez le calendrier de collecte interactif des déchets sur [monjourdecollection.clissonsevremaine.fr](http://monjourdecollection.clissonsevremaine.fr)

### 🕒 Que faire si j'ai encore des sacs jaunes en avril ?

Le surplus de sacs jaunes est à déposer en mairie aux horaires d'ouverture. Les sacs jaunes seront réutilisés pour les logements ne pouvant avoir un bac jaune.

### 🕒 Peut-on mettre des sacs jaunes dans le bac jaune ?

Non, utilisez les sacs pour la collecte sans les déposer dans le bac jusqu'à courant mai. Les bacs jaunes présentés avant cette date ne seront pas collectés.

### 🕒 Mon bac n'est pas adapté à mon foyer ou est endommagé ?

Si votre bac est abîmé, cassé, perdu ou volé ou n'est pas adapté à la composition de votre foyer, contactez le service déchets.

### 🕒 Que se passe-t-il si je refuse la dotation d'un bac jaune ?

Tout usager résidant sur le territoire de l'agglomération doit s'acquitter de sa facture déchets, qu'il utilise ou non les services de collecte des déchets (déchets ménagers, collecte des emballages, points d'apport volontaire, déchèteries, etc.). Ce service inclut la réception du bac jaune et son utilisation.

### 🕒 Vous avez d'autres questions sur la distribution ?

Contactez le service déchets au 02 40 57 57 80

## VIE DES ÉCOLES

# Ecole publique de Saint-Exupéry

### Inscriptions 2023-2024 à l'école publique Antoine de Saint-Exupéry

Nous vous invitons le **Samedi 21 Janvier 2023** à une matinée "Portes Ouvertes" de 9h30 à 12h



**IMPORTANT : L'Inspection nous demande un retour rapide (début janvier 2023) des élèves inscrits à l'école pour l'année scolaire à venir. Afin d'évaluer les effectifs pour l'année scolaire 2023-2024, merci de vous faire connaître rapidement. Merci de votre compréhension.**

A l'occasion des portes ouvertes, une permanence pour les inscriptions aura lieu. Merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Tel : 02 40 31 91 03 - Mail : ce.0441996f@ac-nantes.fr

Les familles qui désirent inscrire leur enfant pour l'année scolaire 2023-2024 peuvent prendre contact avec l'équipe pédagogique pour définir ensemble d'une visite individualisée (par famille). Pour cela vous pouvez contacter l'école par téléphone au 02 40 31 91 03 (merci de laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées), ou par mail à l'adresse suivante : ce.0441996f@ac-nantes.fr

Le directeur, Laurent Dennemont, se fera un plaisir de vous accueillir avec votre enfant à l'école, afin de présenter les locaux et les projets pédagogiques.

A très bientôt !

### SORTIE A NANTES

Le 1er décembre, nous, élèves de CE2 et CM1, sommes allés à Nantes. On a pu compter les 121 marches de la butte Saint Anne puis assister à une présentation sur le système solaire au planétarium.



Antoine de Saint-Exupéry

Après le pique-nique, nous avons pris le tram pour nous rendre au musée de l'imprimerie et dire bonjour à Gutenberg !



### SEMAINE DE LA MATERNELLE

"Bougeons à l'école maternelle : des activités physiques pour apprendre et grandir"

La semaine de la maternelle a eu lieu du lundi 21 au vendredi 25 novembre 2022.

Les parents d'élèves ont eu la possibilité de venir à l'école pour observer le travail effectué en classe. Ils ont également participé à quatre ateliers sur le thème des activités physiques.



Parcours de vélo



Acrosport



Sport adapté



Course d'orientation





# Ecole privée Sainte Catherine



## ■ MATINÉE DE NOËL A L'ECOLE SAINTE CATHERINE

Ce matin du samedi 10 décembre, toute l'école a fêté Noël. Après avoir préparé des décorations et gourmandises dans nos classes, nous nous sommes retrouvés à l'église pour la célébration de Noël avec nos familles.



Puis, nous avons terminé par le marché de Noël de l'école, avec les choses fabriquées en classe. Evidemment, le Père Noël était aussi avec nous !

## ■ CHRISTMAS WEEK

Du 12 au 16 décembre, les CM1-CM2 et des CE2 ont vécu la désormais traditionnelle "Semaine anglaise de Noël" : défis pour mener à bien une mission, pulls de Noël, journée Uniformes d'écoliers, cadeaux, film en anglais, ... MERRY CHRISTMAS !



## ■ MATERNELLES : ESCAPE GAME "LES CONTES" ET GATEAUX AUX POMMES

Les enfants ont vécu un Escape Game sur le thème des Contes parce que nous avons étudié "Le loup au pays des contes". Nous avons 5 défis : gommettes

pour matérialiser le parcours du loup, mots du conte (avec des lettres mobiles), habillage de silhouettes en posant les vêtements selon la taille (petit-moyen-grand), familles des animaux (loup, chevreux, cochons, renards, poules), parcours de motricité.



Chaque défi nous faisait gagner un indice : les 5 indices gagnés (sucre, farine, oeuf, beurre et pommes) nous ont fait comprendre que nous allions faire une recette de gâteaux aux pommes ! On les a cuisinés et dégustés avec toutes nos cuisinières (merci à elles).

**C'était trop bien !**

## ■ MATERNELLES : SPECTACLE "IL ETAIT UNE FOIS LA FORÊT"

Les élèves sont allés voir ce spectacle dans la salle La Passerelle. C'était l'histoire de Plumette, une petite chouette, qui se perd dans la forêt et qui rencontre Arthur et Adèle, deux enfants qui étaient en train de lire dans leur cabane.



Ensemble, ils essaient de retrouver la maison de Plumette. En traversant la forêt, ils découvrent un grand chêne, observent des animaux (sanglier, cerf, écureuil, renard...) et rencontrent des personnages de contes (La Belle au bois dormant, la maison des 7 nains, la maison d'Hansel et Gretel, et surtout la "sorcière" qui fait peur !). Ils ont finalement retrouvé la maison de Plumette.

Cette histoire ressemblait à notre livre du "Loup qui découvrait le pays des contes".

**L'équipe éducative  
et l'OGEC de l'école Sainte Catherine  
vous souhaitent une belle  
et heureuse année 2023 !**



## VIE DES ASSOCIATIONS

### SUBVENTIONS 2023 POUR LES ASSOCIATIONS

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **lundi 16 janvier 2023** pour déposer votre demande (dossier à retirer au secrétariat ou via le site internet). Tout dossier incomplet pourra entraîner un refus de subvention.

### FORUM DES ASSOCIATIONS



Nous sommes très heureux du déroulement de la réunion du 9 décembre. Vous étiez nombreux mais, malheureusement, pas suffisamment pour avoir la représentativité de l'ensemble des activités de la commune. Néanmoins, ceux qui étaient présents ont bien échangé, ce qui a permis de dégager des idées pour une meilleure organisation du forum qui devrait changer de nom. Nous aurions aimé avoir également des représentants du monde économique pour faire de cette future manifestation une vraie vitrine de la commune. Ainsi chacun pourrait montrer son activité et son plaisir à la pratiquer et à la développer. La commission va étudier vos suggestions et reviendra vers vous. Cette manifestation ne pourra se faire qu'avec vous, la commune sera présente pour participer, aider mais ne pourra prendre en charge la totalité de l'organisation.

👉 **Nous comptons sur vous !**

### CLUB DE RETRAITÉS LES GENÊTS D'OR



► **Changement de salle** : Dans le cadre des économies d'énergie, la municipalité nous a demandé de quitter, à partir de novembre, la salle de La Passerelle pour nous installer dans la salle Marianne qui correspond plus à nos besoins.

► **Activités - La fête annuelle des anniversaires**:

Les adhérents dont les âges se terminent par 0 et par 5 ont été fêtés. Cette fête est l'une des activités qui permettent aux Séniors de se retrouver chaque mercredi dans une ambiance chaleureuse. Ils peuvent s'adonner à des jeux de cartes (belote, tarot), au scrabble, et aux boules dans le boulodrome communal. Ils peuvent aussi participer à des repas conviviaux, des concours de jeux (auxquels sont invités les retraités de la commune), à la Semaine Bleue intergénérationnelle d'octobre, des voyages d'un jour avec animations... Retraités, vous souhaitez passer des moments agréables avec nous. N'hésitez à nous rejoindre, salle Marianne, le mercredi à 14 h.

**Le Club présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2023 à tous.**

### AMICALE TAROT LOISIRS

Les prochaines dates pour les soirées TAROT sont fixées aux ► **Vendredi 13 janvier 2023**  
 ► **Vendredi 10 février 2023** ► **Vendredi 10 mars 2023**  
 ► **Vendredi 14 avril 2023** ► **Vendredi 12 mai 2023**  
 ► **Vendredi 9 juin 2023**. Rendez-vous à la Salle Marianne à 20h00. Les débutants et les nouveaux joueurs sont toujours les bienvenus.

### ESPACE JEUNES "PLANCH'ADOS"

Les jeunes et Laurène vous souhaitent une très bonne année ! L'esprit de Noël était à l'espace jeunes. Tous les premiers mercredis du mois, l'espace jeunes accueille les CM2 de l'Accueil de Loisirs pour un après-midi passerelle. En décembre, nous avons confectionné les faux cadeaux de Noël de la commune. Nous espérons que vous avez pu les apprécier dans notre bourg !





ifac  
espaces  
jeunes.fr

# Cap sur les séjours

11-13 ans



**Viens te préinscrire**  
**Vendredi**  
**20**  
**janvier**

📍 **Dans ton espace jeunes**  
**de 19h à 20h**



**OH!**  
CLUB JEUNES  
SALLE MARIANNE  
FOSDOLONG

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LAURÈNE  
06.89.61.06.26  
EJ.LAPLANCHE@UTNO.IFAC.ASSO.FR





## RANDONNÉE PÉDESTRE

- 08 /01 ▶ Marche à La Planche : circuits : 10 à 15 km
- 15 /01 ▶ Marche à Vieillevigne : circuits 10 - 15 km
- 22 /01 ▶ Marche à Montbert : circuit 13 km
- 29 /01 ▶ Marche à La Planche : circuits : 10 - 15 km

MARCHE DU VENDREDI APRES MIDI :  
DEPART A 14H DU PARKING

Nous faisons différents groupes de marcheurs suivant la vitesse de chacun.



*Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année.*



## ASVP FOOTBALL

### AGENDA SPORTIF

Chaque début de semaine, retrouvez le planning des compétitions sur [www.asvp-football.fr](http://www.asvp-football.fr) ou sur la page Facebook du club "ASVP FOOTBALL".

### CHAMPIONNAT SENIORS :

- ▶ Dimanche 15 & 22 janvier :  
- Coupe pour les équipes encore en liste
- ▶ Dimanche 29 janvier : :  
- Asvp A vs Mouilleron le Captif (extérieur)  
- Asvp B vs Fc Legé (domicile)  
- Asvp C v s Fc Bouaye 3 (extérieur)  
- Asvp D vs F c Arche 4 (extérieur)

La traditionnelle Galette des rois offerte par le club se déroulera le dimanche 29 janvier 17h30 à La Planche



Secrétariat : 06.35.45.42.63 • [asvp.football@yahoo.fr](mailto:asvp.football@yahoo.fr)  
Site internet : [www.asvp-football.fr](http://www.asvp-football.fr)  
Yoann Bertin, Pour le Comité Directeur



## LA PLANCHE VIEILLEVIGNE BASKET



Chers licenciés,

Nous vous adressons tous nos voeux pour cette nouvelle année 2023, qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite dans tous vos projets et surtout de belles victoires sportives... !

La reprise du championnat est prévue pour le WE du 14 et 15 janvier. Au jour de la réaction de cet article les poules ne sont pas encore connues.

### CONCOURS DE BELOTE :

**Le dimanche 8 janvier 2023,**  
Salle La Passerelle,  
à 14h00, à La Planche

# LA PLANCHE

Salle La Passerelle

## DIMANCHE

# 8 JANVIER 2023

à 14 h

# Concours de Belote

Organisé par La Planche – Vieillevigne Basket  
Inscriptions à partir de 13h30, 8€ par personne.

1° lot : 2 Colis de Bœuf

2° lot : 2 Jambons

3° lot : 2 Rotis de Bœuf

4° lot : 2 Langues de Bœuf

Lot primé toutes les dizaines  
Lot spécial pour la première équipe féminine

## PÉTANQUE VIEILLEVIGNE LA PLANCHE

Ami Planchot(te), tu joues régulièrement à la pétanque avec des amis pour te détendre et par plaisir ; viens nous rejoindre au club.

Nous nous retrouvons tous les mardis soir à 19h00 à côté du terrain de foot au complexe Henri Dupont à Vieillevigne dans une ambiance conviviale et amicale.

Pour les plus passionnés, des compétitions départementales se déroulent le week-end. Tu seras le ou la bienvenu(e).

Tu peux contacter le président du club,  
Michel PLANAZ, au 07 81 03 15 99.



## FOCUS SUR...

### ■ CLAUDINE JAGENEAU 22 ans de service !

**Eh oui, une nouvelle fois un départ à la retraite a eu lieu en cette mi-décembre au restaurant scolaire.**

Claudine Jageneau a donc fait son dernier service ce vendredi 16 décembre. Après 22 ans de service !

Famille d'accueil depuis de longues années, Claudine Jageneau postule à la collectivité, par hasard, lorsque le jeune enfant qu'elle accueille rentre à l'école publique. Souhaitant restée disponible pour cet enfant, elle recherchait un poste ayant une amplitude horaire compatible. Elle arrive donc au service du midi, en encadrement des jeunes écoliers.



Suivant les besoins de la collectivité, Claudine Jageneau a su s'adapter aux attentes du restaurant scolaire. Pendant plusieurs années elle fut aussi

accompagnatrice dans le transport scolaire des primaires, partageant son emploi du temps sur chacun des cars, le soir. Ensuite, elle dédia une partie de son temps de travail au nettoyage du restaurant scolaire et ce jusqu'à sa retraite.

La municipalité a tenu à fêter son départ en retraite ce vendredi 16 décembre, dernier jour de son travail !

Entourée de ses collègues de travail et des élus municipaux, Claudine Jageneau a pu dire au revoir à tous ses collègues et la collectivité lui a souhaité une belle retraite méritée après 22 années au service de nos petites Planchottes et Planchots !

**Merci pour cet engagement sans faille !**

## ■ DIVERS

Vous êtes nés en 1985, vous avez eu 35 ans en 2020, 36 ans en 2021 et 37 ans en 2022 venez fêter vos 38 ans avec nous le 1<sup>er</sup> avril 2023 !

Activités l'après-midi et/ou repas le soir sur La Planche, prenez contact avec :  
Émilie au 06 63 23 96 02 ou  
Stéphane 06 13 45 63 10.

**A bientôt !**

## Les Trois Clés

L'Association Les Trois Clés, qui gère l'orgue à tuyaux de l'église et y organise des concerts, invite les personnes intéressées à son Assemblée Générale qui aura lieu salle de la **P'tite Pause, le vendredi 13 janvier à 20 heures.**

Elle présente à tous ses meilleurs vœux pour 2023.



Plâtrier - Staffeur - Plaquiste - Jointoyeur

06 31 67 59 05

contact@bfplatrierie.fr  
www.bfplatrierie.fr

Bertrand FALC'HUN - 44140 La Planche

Couverture - Zinguerie  
Plomberie - Chauffage - Sanitaire

SARL MOINE Frères

4 rue de l'Ognon  
Nonnaire - 44140 LA PLANCHE  
Tél. 06 73 59 27 19 - Tél. 06 80 99 01 50



COMPLEMENTAIRE SANTÉ & PREVOYANCE

12 Rue Beausoleil

44116 VIEILLEVIGNE

Tél : 02 40 26 52 40 Fax : 02 40 02 03 53

vieillevigne@lesmutuellesligeriennes.com

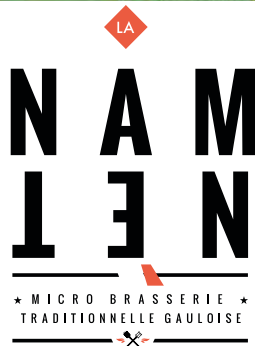
PARTICULIERS—PROFESSIONNELS—ENTREPRISES

www.lesmutuellesligeriennes.com



Vincent FRANCHETEAU  
06 87 43 56 83

44140 LA PLANCHE  
contact@vincentnatureservices.fr  
www.vincentnatureservices.fr  
N° agrément : SAP 804 163 012



Ventes directes  
le vendredi de 15h à 19h  
et le samedi de 14h à 19h

Brasserie LE PONCEAU  
6 Les Rambaudières - 44140 LA PLANCHE  
www.namnet.beer  
facebook @namnetbeer  
06 87 33 66 81



CF COIFFURE  
Colorations végétales

Ouvert du lundi  
au samedi  
sauf le mercredi

8 ROUTE  
DE LA ROBERTIERE  
44140 LA PLANCHE

Tél 02 40 31 95 55

art et manière

Peinture Décoration

David BROCHARD  
06 86 17 71 26  
2 chemin des prés  
44140 La Planche  
d\_brochard@orange.fr

decoration-nantes.com



e-mail: wattheure@orange.fr

(ELECTRICITE - POMPE A CHALEUR - PLUMBERIE)

WATT HEURE

Etienne BOUCHAUD  
06 42 23 15 89

6 rue de Montaigu «L'Egrenière» 44140 LA PLANCHE



Donnez une nouvelle  
jeunesse à votre  
communication !

- Imprimerie : flyers, catalogues, affiches, ...
- Habillages véhicules,
- Enseignes,
- Banderoles,
- Création sites internet,
- Etc.

Sylvain MOULET  
06 60 32 87 85

Vieillevigne - Tél. 02 51 31 08 40

Artefactory\*

\*petite fabrique d'univers

VOTRE PROJET DU CONSEIL À SA RÉALISATION  
Peintures - Enduits décoratifs - Patines  
Vente et pose de papiers peints  
Parquets flottants et collés - Moquettes - Sols PVC  
SUR RENDEZ-VOUS AU 06 70 10 49 89

www.artefactory.me



Groupama  
la vraie vie s'assure ici

7j/7 : 0 223 223 223

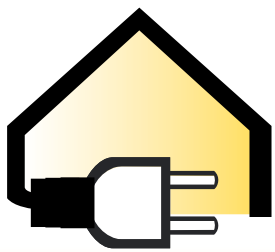
3 Place Saint-Thomas - 44116 VIEILLEVIGNE  
Tél. 02 40 26 55 57  
E-mail : odile.bonnet@groupama-loire-bretagne.fr



la référence du service à la personne

Association Vieillevigne-La Planche  
25 rue Beausoleil - 44116 Vieillevigne  
Tél. : 02 40 54 84 45 - Mail : paysdaigrefeuille@fed44.admr.org





Tél. : 02.40.31.92.93  
s-viaud@orange.fr

# STEPHANE VIAUD

L'électricité générale

ZA le Petit Gast - 4 rue des Bâisseurs  
44140 LA PLANCHE

8 rue de la Paix 44140 La Planche  
Tél. 02.40.31.92.80

**STARS AUTO**

E-mail: starsauto44@gmail.com

Mécanique  
Vente occasion

Tôlerie  
Peinture

Restauration  
de véhicules

Produits biologiques

Esthétique Naturel  
Une véritable parenthèse de bien-être...

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 9h à 11h30 et de 14h à 19h
- Mercredi : fermé
- Mardi - Jeudi - vendredi : 9h à 12h et de 14h à 19h
- Samedi : 9h à 13h

4 bis Rte de La Robertière  
44140 LA PLANCHE  
02 28 01 83 37

S.a.r.l.

# Bauvineau

Charpente  
Menuiserie  
Aménagement  
de Combles  
Ossature Bois

Z.A. du Petit Gast  
41 rue de la Paix  
44140 LA PLANCHE  
Tél. 02 40 31 94 93  
bauvineau@orange.fr  
www.sarl-bauvineau.fr

**Au Petit Marché de L'OGNON**

VENTE DE LEGUMES et de produits fermiers

www.gaec-valleeognon.fr  
Tél : 06 49 12 60 29

**Artisan Carreleur**  
DAVY-REZEAU.FR

**E.I.R.L. DAVY REZEAU**  
17 La Chalénie - 44140 LA PLANCHE

06 87 75 92 31 | davy.rezeau@sfr.fr

**Crédit Mutuel**

la bancassurance, immobilier, téléphonie

LA PLANCHE point relais CRÉDIT MUTUEL  
au magasin COCCIMARKET pour vos retraits espèces.

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE VIEILLEVIGNE - LA PLANCHE  
5, place de la Mairie • Tél. 02 51 88 67 64 • Fax 02 40 26 58 30  
www.creditmutuel.fr 3617400@cmlaco.creditmutuel.fr

**AIRIAU RICHARD**

Courant fort - Courant faible

Électricité générale  
airiau.richard@wanadoo.fr - www.airiau-richard.fr

Patrice : 06 07 36 35 15 | Arnaud : 06 07 36 35 06

**Tanguy Guibert**  
MAÎTRE D'OEUVRE

07 50 81 07 69  
contact@tanguy-guibert.com

La Goillandière  
44140 LA PLANCHE

INDUSTRIEL | TERTIAIRE | BATIMENT  
Chauffage - Alarme - VMC  
Relamping - Automatismes - Antenne

**Yvan RICHARD**  
06 87 27 20 01  
yvanrichard@yrolec.fr

www.yrolec.fr  
44140 LA PLANCHE

**Taxis Ambulances MARTIN**

02 40 26 51 85  
ambumartin@club-internet.fr

ZA Beausoleil - 44116 VIEILLEVIGNE

Praticienne en Programmation Neurolinguistique (PNL)  
Thérapeute Systémique Familiale & Individuelle

Confiance et Estime de Soi  
Développement Personnel  
Communication et Relations  
Équilibre et Harmonie Familiale  
Troubles du Sommeil et de l'Alimentation  
Gestion des Émotions et du Stress  
Traumatismes (Séparation-Deuil)  
Addictions et Phobies

Lucie Cormier-Leau  
07 81 71 51 55  
3 La Croix du Perron, 44140 LA PLANCHE



**TAXI**

24h/24 - 7j/7

# Taxi de LA PLANCHE

Laurent à votre service

**02 40 31 90 96 - 06 69 66 90 96**

2b, rue de Nantes - 44140 La Planche

Transports assis toutes destinations :  
gare, aéroport, hôpitaux, cliniques, transport de colis...

**Conventionné Sécurité Sociale**



## CUISINE / SALLE DE BAIN

FAVREAU STEPHANE

06.60.56.36.34

AGENCEMENT MENUISERIE

favreaustephane@bbox.fr

4 rue du chaudry 44140 la planche



. S . A . R . L .

# BICHON

Père & Fils

MENUISERIE ♦ CHARPENTE

02 40 31 90 76

www.charpentemenuiserie-bichon.fr

menuiserie.bichon@orange.fr

44140 La Planche



MAINTENANCE & VENTE DE MATÉRIEL BIOMÉDICAL

[www.medico-nantes.fr](http://www.medico-nantes.fr)

## ASSOCIATION FLEURS DES CHAMPS

Une Résidence et des  
locatifs pour personnes  
âgées, agréable à vivre

EHPAD, SSIDPPA et HAMEAU  
FLEURS DES CHAMPS

22 rue de la paix - LA  
PLANCHE Tel. : 02 40 31 96 16

residencefleursdeschamps@wanadoo.fr - [www.residence-fleursdeschamps.fr](http://www.residence-fleursdeschamps.fr)



## Passion coiff

Angélique coiffeuse à domicile

Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 19h00

Et le samedi  
de 8h00 à 13h00

sur rendez-vous au 06-28-94-83-81



## PARTAGEONS NOS COULEURS

Laquage de l'Océan est une  
entreprise de thermolaquage pour  
la décoration et la protection des  
supports métalliques aluminium.



**Laquage de l'Océan**

Le Petit Gast  
44140 LA PLANCHE  
Tél. 02 52 52 05 90 - Fax : 02 52 52 05 99

## L PLANCHE AUTOMOBILES

SAS Cougnaud Vincent

Entretien, réparation toutes marques  
Vente de véhicules neufs & d'occasions

Station de lavage  
24h/24

ZA Le Petit Gast  
44140 LA PLANCHE  
Tél. 02 40 31 93 64  
Port. : 06 05 86 76 93  
laplancheauto@orange.fr



Entreprise Quéveau  
06 70 25 24 87

Bernard Quéveau

Rénovation Intérieur et extérieur  
Maçonnerie, Plâtrerie, Carrelage...

bernard.queveau@gmail.com



Geneviève JAUMOILLÉ BONNET  
Thérapie familiale, de couple ou individuelle - Hypnose

Vivre sans tabac, Maigrir,  
Gérer son stress, ses émotions  
(peur, chagrin, deuil, séparation...),  
Acquérir une meilleure estime de soi,  
Développer sa motivation, mieux communiquer, ...

500, route de Clisson - 44120 Vertou  
Tél : 06 98 76 24 06 (répondeur) - [www.hypnoseetsystemie.fr](http://www.hypnoseetsystemie.fr)

Si vous aussi, vous désirez faire paraître votre  
publicité dans le magazine municipal,  
n'hésitez pas à joindre Sylvain Moulet de  
l'IMPRIMERIE 2000 à Vieillevigne  
au 02 40 26 54 64 ou 06 60 32 87 85.



## Sud Loire Motoculture

VENTE - RÉPARATION - LOCATION  
MATÉRIEL POUR JARDINS & ESPACES VERTS  
particuliers et professionnels

STIHL  
OUAIS WOLF  
Grillo  
VIKING  
pièces détachées

Rue de l'Avenir - ZA La Croix Danet  
44140 GENESTON

02 40 76 32 11  
[sud-loire-motoculture@orange.fr](mailto:sud-loire-motoculture@orange.fr)